Ville de
BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

_____

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130353-DE-1-1

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/165

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41
Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Cotisation à un organisme - Année 2023 - Délibération cadre - Décision - Autorisation

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2023/113 du 4 avril 2023, la ville de Bordeaux a acté la liste des nouvelles associations auxquelles elle adhère.
Il est proposé par la présente d'ajouter à cette liste une nouvelle association.

ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR
La « Rue de l'Avenir » est une association généraliste en matière de déplacements urbains qui vise l'amélioration de la qualité de vie en ville tout comme dans les villages.
Son action vise à équilibrer les usages de l'espace urbain alors les habitants souhaitent aujourd'hui reconquérir leur ville.
La rue n'est pas en effet seulement un espace de circulation, c'est aussi et surtout un espace de vie. Depuis 1988, date de sa création, la « Rue de l'Avenir » a pour objectif de contribuer à transmettre aux générations futures **une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre.** Elle promeut notamment le développement des usages piétons et la prise en compte des enfants dans l'espace public.

L'association organise des rencontres et visites de villes entre élus et techniciens municipaux, et spécialistes. Elle établit un baromètre des villes marchables et anime un site internet. Elle rédige des propositions au gouvernement.

La cotisation 2023 pour cet organisme s'élève à 200€.

	Direction	Organisme	Montant prévisionnel 2023
Proximité et Relations avec la Population	BX- D Dir. Proxi. Territor	Association « Rue de l'Avenir »	200,00
		Total	200,00

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :
- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux de ce nouvel organisme présenté dans le présent rapport,
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Approuver le versement à l'organisme concerné par la présente délibération du montant correspondant à l'appel à cotisation transmis par l'organisme dès lors qu'il respecte les modalités prévues;

La dépense correspondante au versement de la cotisation sera imputée en fonction du domaine concerné sur le budget 2023, au chapitre 011 – compte 6281.

ADOPTE A LA MAJORITE
ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC